



Communiqué de presse

Embargo: 3.12.2020, 8h30

20 Situation économique et sociale de la population

Égalité pour les personnes handicapées: statistique de poche

26% des personnes handicapées subissent des discriminations sur leur lieu de travail

69% des personnes handicapées participaient au marché du travail en 2018, mais leur qualité de vie au travail était moins bonne que celle des personnes sans handicap. Elles sont en particulier davantage victimes de discrimination et de violence au travail (26%). Quelque 4% indiquent avoir été discriminées en raison de leur handicap au cours des douze mois précédant l'enquête. L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie une nouvelle statistique de poche sur l'égalité pour les personnes handicapées à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre.

Le handicap présente des visages différents. Selon la définition utilisée, les personnes avec handicap forment des groupes distincts, qui ne se recoupent que partiellement, et leur nombre varie fortement. Du point de vue médical, p. ex., plus de 4% de la population de 15 ans ou plus vivant dans un ménage privé déclarent avoir une limitation fonctionnelle importante ou complète de l'ouïe, de la vue, de la locomotion ou de la mémoire (enquête suisse sur la santé 2017).

On associe souvent les personnes avec handicap aux bénéficiaires d'une rente d'invalidité atteints dans leur santé physique. En 2019, 6% de la population touchaient des prestations de l'AI et 4% bénéficiaient d'une rente d'invalidité. Du point de vue de l'égalité pour les personnes handicapées, on considère comme telles les personnes qui sont fortement ou quelque peu limitées dans les activités de la vie quotidienne en raison d'un problème de santé de longue durée. En 2018, 5% de la population vivant dans un ménage privé déclaraient être fortement limitées et 17% quelque peu limitées dans ces activités.

Les personnes handicapées travaillent davantage à temps partiel...

Les personnes avec handicap participent largement au marché du travail, même lorsqu'elles sont fortement limitées dans les activités de la vie quotidienne. 69% des personnes handicapées participent au marché du travail (contre 82% des personnes non handicapées; SILC 2018). La proportion tombe à 46% chez les personnes qui sont fortement limitées par leur handicap. Parmi les personnes handicapées qui exercent une activité professionnelle, 40% travaillent à temps partiel (moins de 36 heures par semaine), contre 27% seulement des personnes non handicapées. L'écart varie fortement selon le handicap.

... et subissent plus souvent des discriminations

Les personnes avec handicap sont davantage exposées aux discriminations et à la violence sur le lieu de travail. 26% des personnes handicapées interrogées dans le cadre de l'enquête suisse sur la santé 2017 déclaraient avoir été victimes, au cours des douze mois précédant l'enquête, d'au moins une des neuf formes de discrimination ou de violence considérées: discrimination en raison de l'âge, du sexe, de l'origine ou du handicap, violence verbale ou physique, menaces, intimidations, mobbing ou harcèlement sexuel. En comparaison, c'est le cas de 18% des personnes sans handicap.

4% des personnes handicapées se sentent par ailleurs discriminées au travail en raison de leur handicap. Elles sont aussi davantage victimes d'intimidation ou de mobbing et de harcèlement (11%) ainsi que de discrimination en raison de l'âge (9%) que les personnes sans handicap.

Autre constat: les personnes qui sont fortement limitées dans les activités de la vie quotidienne sont davantage discriminées du fait de leur handicap (12%). 34% d'entre elles disent avoir subi au moins une forme de discrimination au cours des douze mois précédant l'enquête.

Une personne avec handicap sur neuf rencontre des difficultés dans l'utilisation des transports publics

Les personnes handicapées sont davantage confrontées à des difficultés que les autres dans l'utilisation des transports publics. 11% des personnes avec handicap ont des difficultés à se déplacer en transports publics malgré les efforts consentis par les entreprises pour faciliter l'accès à l'infrastructure. C'est notamment le cas des personnes fortement limitées par leur handicap: trois sur dix déclarent avoir au moins quelques difficultés à utiliser les transports publics sans aide.

Sources

Les indicateurs sur l'égalité pour les personnes handicapées se basent principalement sur les données de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC). Cette enquête sert à analyser la distribution des revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie, au moyen d'indicateurs comparables au niveau européen. Elle est réalisée chaque année par téléphone auprès de 7000 ménages privés comptant en tout 17 000 personnes. La dernière enquête considérée ici a été menée en 2018.

Les indicateurs «Utilisation autonome des transports publics» et «Discrimination et violence sur le lieu de travail» sont établis sur la base des données de l'enquête suisse sur la santé (ESS). Depuis 1992, l'enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique. En 2017, 22 134 personnes de 15 ans ou plus vivant dans des ménages privés ont été interrogées dans le cadre de cette enquête téléphonique.

Les indicateurs de l'assurance-invalidité se basent sur la statistique de l'AI 2019, qui fournit des données sur les finances de l'AI et les bénéficiaires de prestations. La statistique de l'AI est réalisée chaque année par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Renseignements

Magalie Wegmann, OFS, section Santé de la population, tél.: +41 58 463 20 40,
e-mail: Magalie.Wegmann@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

«Égalité pour les personnes handicapées: vue d'ensemble 2020», numéro OFS: 1229-2000
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0111
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) ont reçu ce communiqué de presse quatre jours ouvrables avant sa publication.